



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 02 - 09/ 2026

Séance du lundi 21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la villa du Prieuré en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bruno LYONNAZ, Maire.

Convocation : Le 15 septembre 2026

Nbre de Conseillers :

- en exercice : 27 - présents : 19
- pouvoirs : 7 - votants : 26

PRESENTS : Bruno LYONNAZ, Christina MALAPLATE, Valérie BONNEFOY-VERNAY, Guénaële GLABAY, Isabelle BASSET, Nuanchan DUCROCQ, Didier VALLÉE, Pierre-André VILLENEUVE, Stéphane GODEUX, Marie GENOT, Sébastien DOMENJOUR, Aude FERASIN, Séverine PARIS, Marie-Laure MELCKMANS, François-Xavier RITZ, Olivia COSTA-HAMEZ, Cyrille MAGNIEN, Philippe HÉMARD, Cindy SANCHEZ DIAZ

ABSENTS EXCUSES : Yves VANHELMON, Claude RICHARD, David FLANDIN, Michel METRAL-BOFFOD, Martine POINTET, Gabin BARAN, Emile BOT, Caroline MORRONGIELLO.

POUVOIRS :

Yves VANHELMON a donné pouvoir à Stéphane GODEUX
Claude RICHARD a donné pouvoir à Christina MALAPLATE
David FLANDIN a donné pouvoir à Guénaële GLABAY
Martine POINTET a donné pouvoir à Valérie BONNEFOY-VERNAY
Gabin BARAN a donné pouvoir à Isabelle BASSET
Emile BOT a donné pouvoir à Didier VALLEE
Caroline MORRONGIELLO a donné pouvoir à Philippe HEMARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Olivia COSTA-HAMEZ

Objet :
Modification des durées des amortissements des immobilisations
Budget principal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2321-2-27 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 10-11 / 2015 du 25 novembre 2015 fixant la durée des amortissements ;

Vu la délibération n° 02-12/2022 du Conseil municipal en date du 19 décembre 2022 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération n° 03-01 / 2023 du 16 janvier 2023 approuvant le régime des amortissements des immobilisations et la fongibilité des crédits ;

Vu la délibération n° 01-09 / 2026 du 21 septembre 2026, approuvant le règlement budgétaire et financier de la commune pour la période 2026 – 2032 ;

Considérant la nécessité de modifier la durée des amortissements du budget principal, de façon à préciser les durées applicables aux nouveaux articles issus de la M57 et adapter les durées d'amortissement des immobilisations aux durées actuelles d'utilisation de ces biens ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu ces explications, après en avoir délibéré :

- **ABROGE** la délibération n° 10-11 / 2015 du 25 novembre 2015 fixant la durée des amortissements ;
- **APPROUVE** les durées des amortissements des immobilisations du budget principal telles que figurant en annexe de la présente délibération ;
- **DIT** que les autres dispositions de la délibération n° DE03-01 / 2023 du 16 janvier 2023, relative au régime des amortissements et à la fongibilité des crédits, restent inchangées.

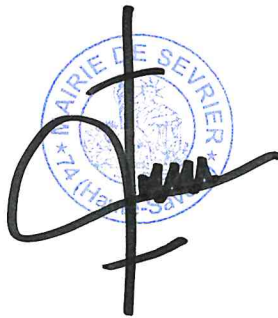
Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré à SEVRIER, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire

Bruno LYONNAZ



La secrétaire de séance

Olivia COSTA-HAMEZ



Certifié exécutoire par le Maire le : 25/09/26

Mis en ligne le : 25/09/26

Télétransmis en Préfecture le : 25/09/26

Publié le : 25/09/26

Annexe – Tableau des durées d'amortissement

Article immobilisation (Donnée indicative)	Biens ou catégories de biens	Exemples de dépenses	Durée proposée
	Bien dont la valeur est inférieure à 1 500 euros		1 an
Immobilisations incorporelles			
202	Frais d'études, d'élaboration, de modification ou de révision des documents	Dépenses relatives aux SCOT, PLU, zonages d'assainissement, dans le cadre de leur adoption ou révision.	10 ans
2031	Frais d'étude non suivis de travaux	Assistance à maîtrise d'ouvrage	5 ans
2033	Frais d'insertion non suivis de travaux	Publication des appels d'offres hors marché de travaux	2 ans
2041XX1	Communes du GFP – Biens mobiliers, matériels et études	Dépenses relatives à l'Entente intercommunale pour les biens mobiliers et matériels.	5 ans
2041XX2	Communes du GFP – Bâtiments et installations	Participation aux investissements de l'Entente intercommunale hors gymnase : Stade et vestiaires de Saint-Jorioz, gendarmerie	15 ans
204XX2	Communes du GFP – Bâtiments et installations	Participation relative à la réhabilitation et l'extension du gymnase intercommunal	30 ans
2042X	Subvention d'équipements versées aux personnes de droit privé		5 ans
2051	Concessions et droits similaires	Licences, logiciels métiers...	2 ans
Immobilisations corporelles			
2121	Plantations	Arbres et arbustes	20 ans
2132X	Bâtiments privés – Immeubles de rapport	Immeubles relevant du domaine privé de la collectivité et qui sont productifs de revenus (loyer ou assimilé).	30 ans
2142	Constructions sur sol d'autrui – Immeubles de rapport	Bâtiments publics ou immeubles de rapports construits sur le sol d'autrui.	Durée du bail à construction

21533	Réseaux câblés	Etablissement de réseaux de communication électronique (exemple : fibre optique)	30 ans
21534	Réseaux d'électrification	Travaux de Gros entretien rénovation	
2156X	Matériels et outillage d'incendie et de défense civile	Extincteurs, défibrillateurs...	10 ans
215731	Matériel et outillage de voirie - Matériel roulant	Balayeuse, tondeuse, autres véhicules visant à nettoyer la voirie et ses accotements...	10 ans
21738	Matériel et outillage de voirie – Autre matériel et outillage	Matériel ne nécessitant pas d'être conduits par une personne assise (matériel portable de nettoyage), matériel de salage...	5 ans
215741	Installations, matériels et outillages des cantines scolaires	Armoires frigorifiques, lave-vaisselle, fours...	10 ans
21578	Autre matériel technique	Tronçonneuses, souffleurs, broyeurs, débroussailleuses...	10 ans
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	Matériel d'atelier, outillage de plomberie, menuiserie, mécanique, machines-outils...	10 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	Concerne installations dans un bâtiment dont la collectivité n'est pas propriétaire	15 ans
21828	Matériel de transport - Autres matériels de transport	Matériel de transport légers : voitures, vélos y compris électriques	7 ans
21828	Autres matériels de transport	Gros utilitaires et véhicules lourds autres que le matériel roulant de voirie	10 ans
2183X	Matériel informatique (scolaire et autres)	Ordinateurs, imprimantes, scanners, tablettes...	5 ans
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	Tables, chaises, bancs, casiers, bureaux destinés aux écoles	10 ans
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	Tables, chaises, bancs, casiers, bureaux destinés aux écoles	10 ans
21848	Mobiliers sécurisés : coffres forts, armoires fortes, armoires ignifugées		25 ans
2185	Matériel de téléphonie	Téléphones, serveurs...	5 ans

2188	Autres immobilisations corporelles	Appareils de levage, ascenseurs	20 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Petit électroménager, ventilateurs sur pied, radiateurs portatifs, conteneurs isotherme, matériels de sonorisation, équipements vie associative et culturelle, matériel de puériculture...	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Aires de jeux, équipements sportifs...	10 ans